

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 13306
Numéro SIREN : 316 015 148
Nom ou dénomination : ANEP

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2018 sous le numéro de dépôt 4076

88-B/3306



Cabinet ANFEC

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL	
LE	19 AVR. 2018
SOUS LE N°	4076

A . N . E . P

(Applications Nouvelles de l'Electronique Professionnelle)

Société Anonyme Simplifiée

4 bis, rue de Paris

94470 - BOISSY SAINT LEGER

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2016 / 2017

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

[Signature]
COPIE CERTIFIÉE
[Stamp]

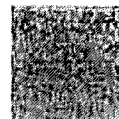
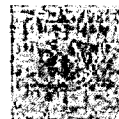
46, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 94350 VILLIERS SUR MARNE

Tél. : 01.49.41.24.24 - Fax : 01.49.41.24.29 - E-mail : fandrieu@anfec.fr

Sarl au capital de 5 000 € - Siret 479 760 118 00022 - TVA FR 89 479 760 118 - APE 6920Z

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Bilan



Bilan Actif

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17

Edition du 05/03/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	385 433	281 055	104 378	178 368
Concession, brevets et droits similaires	219 796	194 044	25 752	13 641
Fonds commercial	7 622		7 622	7 622
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	612 852	475 099	137 753	199 631
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	119 814	61 445	58 369	56 182
Installations techniques, matériel et outillage industriel	92 048	70 179	21 869	17 378
Autres immobilisations corporelles	198 154	161 779	36 375	28 368
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	410 016	293 403	116 613	101 928
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	7 354		7 354	7 354
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	90 874		90 874	87 418
TOTAL immobilisations financières :	98 228		98 228	94 772
ACTIF IMMOBILISÉ	1 121 095	768 502	352 593	396 331
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	587 625	32 528	555 097	554 957
TOTAL stocks et en-cours :	587 625	32 528	555 097	554 957
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				2 397
Créances clients et comptes rattachés	1 079 286	10 639	1 068 647	1 008 272
Autres créances	190 913		190 913	159 900
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 270 199	10 639	1 259 560	1 170 569
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	515 858		515 858	342 120
Charges constatées d'avance	80 449		80 449	36 127
TOTAL disponibilités et divers :	596 308		596 308	378 248
ACTIF CIRCULANT	2 454 132	43 167	2 410 964	2 103 774
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

3 575 227

811 669

2 763 558

2 500 105

Bilan Passif

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17

Edition du 05/03/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 300 000	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	27 061	86 131
Résultat de l'exercice	202 285	190 931
TOTAL situation nette :	559 347	607 061
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	559 347	607 061
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	99 642	146 691
Emprunts et dettes financières divers	158 585	90 742
TOTAL dettes financières :	258 227	237 432
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	925 521	715 705
Dettes fiscales et sociales	286 858	259 031
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	733 605	680 875
TOTAL dettes diverses :	1 945 984	1 655 611
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 204 211	1 893 044
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 763 558	2 500 105

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/03/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	3 912 007	448 887	4 360 894	4 126 289
Production vendue de services	410 998	180 132	591 130	875 106
Chiffres d'affaires nets	4 323 005	629 018	4 952 024	5 001 395
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			43 702	35 602
Autres produits			57	2 732
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 995 783	5 039 728
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 177 388	2 007 869
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			3 011	(48 799)
Autres achats et charges externes			1 122 963	1 281 731
TOTAL charges externes :			3 303 362	3 240 802
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			87 260	97 609
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			914 849	978 179
Charges sociales			370 878	405 181
TOTAL charges de personnel :			1 285 727	1 383 360
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			118 438	135 886
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			32 528	35 679
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			150 966	171 565
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			4 827 315	4 893 336
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			168 468	146 392

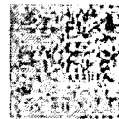
Compte de Résultat (Seconde Partie)

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/03/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	168 468	146 392
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	60 000	59 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	60 000	59 000
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 236	2 284
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 236	2 284
RÉSULTAT FINANCIER	57 764	56 716
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	226 232	203 108
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 086	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	3 086	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 083	640
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 083	640
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 003	(640)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	24 950	11 538
TOTAL DES PRODUITS	5 058 869	5 098 728
TOTAL DES CHARGES	4 856 584	4 907 798
BÉNÉFICE OU PERTE	202 285	190 931

Annexe



REGLES ET METHODES COMPTABLES

A) FAITS MARQUANTS

Aucun fait marquant n'est à souligner sur l'exercice écoulé.

B) REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017 ont été établis selon les normes comptables N° 2016-07 du 4 novembre 2016 définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L.123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R.123-208 du code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

C) METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale, est la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

D) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

L'ensemble des immobilisations est amorti selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées pour les principales catégories d'amortissement sont les suivantes :

Frais de recherche et développement.....	3 ans
Frais de démarrage de l'activité à international.....	5 ans
Marques et logos.....	10 ans
Logiciels.....	3 ou 4 ans

Installations générales & Agencements	5 ou 10 ans
Matériels industriels.....	3 ou 5 ans
Matériel de transport.....	4 ans
Matériel de informatique	1 à 4 ans
Matériel de bureaux	4 à 10 ans

E) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

F) EVALUATION DES STOCKS

Au 30 septembre 2017, il existe dans nos stocks certaines références présentant un taux de rotation lente. Dans un souci de prudence, nous avons déprécié ces articles et ainsi reconnu une provision pour dépréciation des stocks de 32 528 euros.

Cette provision a été déterminée, lors de l'inventaire physique, référence par référence, selon le degré d'obsolescence au taux de 25%, 75% ou 100%.

G) PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

H) INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Comme prévu dans les textes réglementaires, notre société n'a pas reconnu dans ses comptes au 30 septembre 2017 une provision pour couvrir les coûts de départ à la retraite de ses salariés. Compte tenu de la composition de l'effectif, la provision n'est pas significative. Elle n'a donc pas fait l'objet d'évaluation.

I) Société Mère

Nous vous indiquons que notre société est détenue à 100% par la société C.E.S.I. S.A. au capital de 820 000 euros, dont le siège social est au 20 rue Jacques Ibert – 92300 Levallois Perret.

J) Intégration Fiscale

Nous vous précisons que depuis le 1^{er} octobre 2007, notre société est intégrée fiscalement avec notre société mère la société C.E.S.I. S.A., tête de pont fiscal du groupe intégré. A ce titre, notre société mère devient seule redevable de l'impôt sur les sociétés de notre société.

K) Factor

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a eu recours au service d'une société de Factoring afin de mobiliser ses créances. Le mode de comptabilisation de ces opérations de Factoring nous a conduits à reconnaître un passif, comptabilisé en autres dettes, d'un montant de 732 431 euros, représentatif du montant des créances cédées au 30 septembre 2017.

L) Crédit Impôt Recherche

Dans le cadre des travaux réalisés par notre bureau d'études ainsi que des nouvelles technologies développées et mises au point sur nos produits, notre société a reconnu dans ses comptes un crédit impôt recherche pour l'année 2017.

Concernant ce crédit d'impôt recherche comptabilisé au titre de 2016/2017, celui-ci s'établit à 27 231 euros. Ces crédits d'impôts seront encaissés par notre société-mère CESI du fait de l'intégration fiscale de notre fiscale dans le groupe intégré CESI.

M) Effectif Moyen

L'effectif moyen de notre société au 30 septembre 2017 s'est établi à 21 personnes contre 20 personnes en N-1.

D'autre part, la société ABRM met un personnel à la disposition de la société ANEP.

N) Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles sur l'exercice social au 30 septembre 2017 a été constaté pour un montant de 25 361 euros. Conformément à la recommandation de l'autorité des Normes Comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 6491- CICE.

Le produit de CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fond de roulement.

Immobilisations

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17

Edition du 05/03/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	385 433		
Autres immobilisations incorporelles	209 169		18 250
TOTAL immobilisations incorporelles :	594 602		18 250
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	104 154		15 660
Installations techniques et outillage industriel	74 386		17 662
Installations générales, agencements et divers	60 271		16 946
Matériel de transport	12 105		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	118 211		2 726
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	369 126		52 994
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	7 354		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	87 418		369 879
TOTAL immobilisations financières :	94 772		369 879
TOTAL GÉNÉRAL	1 058 500		441 123

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			385 433	
Autres immobilisations incorporelles			227 419	
TOTAL immobilisations incorporelles :			612 852	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			119 814	
Install. techn., matériel et out. industriels			92 048	
Inst. générales, agencements et divers			77 217	
Matériel de transport		12 105		
Mat. de bureau, informatique et mobil.			120 937	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		12 105	410 016	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			7 354	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		366 423	90 874	
TOTAL immobilisations financières :		366 423	98 228	
TOTAL GÉNÉRAL		378 528	1 121 095	

Amortissements

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/03/18
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	207 065	73 990		281 055
Autres immobilisations incorporelles	187 905	6 139		194 044
TOTAL immobilisations incorporelles :	394 971	80 128		475 099
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	47 972	13 473		61 445
Installations techn. et outillage industriel	57 008	13 171		70 179
Inst. générales, agencements et divers	44 884	5 305		50 189
Matériel de transport	12 105		12 105	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	105 229	6 361		111 590
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	267 198	38 310	12 105	293 403
TOTAL GÉNÉRAL	662 169	118 438	12 105	768 502

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	73 990		
Autres immobilisations incorporelles	6 139		
TOTAL immobilisations incorporelles :	80 128		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	13 473		
Installations techniques et outillage industriel	13 171		
Installations générales, agencements et divers	5 305		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 361		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	38 310		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	118 438		
----------------------	----------------	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/03/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	35 679	32 528	35 679	32 528
Provisions sur comptes clients	10 639			10 639
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	46 318	32 528	35 679	43 167
TOTAL GÉNÉRAL	46 318	32 528	35 679	43 167

État des Échéances des Créances et Dettes

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/03/18
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	90 874		90 874
TOTAL de l'actif immobilisé :	90 874		90 874
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	12 725		12 725
Autres créances clients	1 066 561	1 066 561	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	141 638	141 638	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	21 303	21 303	
État - Divers			
Groupe et associés	24 327	24 327	
Débiteurs divers	3 645	3 645	
TOTAL de l'actif circulant :	1 270 199	1 257 474	12 725
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	80 449	80 449	

TOTAL GÉNÉRAL	1 441 522	1 337 924	103 599
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	99 642	50 000	49 642	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	925 521	925 521		
Personnel et comptes rattachés	90 452	90 452		
Sécurité sociale et autres organismes	125 501	125 501		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	70 905	70 905		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	158 585	158 585		
Autres dettes	733 605	733 605		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	2 204 211	2 154 569	49 642	
----------------------	------------------	------------------	---------------	--

FONDS COMMERCIAL

Le poste “ Fonds commercial ” comprend :

Éléments achetés	
Éléments réévalués	7 622 €
Éléments reçus en apport	
TOTAL	7 622 €

Composition du Capital Social

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/03/18
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15000	20
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15000	20

Charges et Produits Constatés d'Avance

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/03/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	80 449	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	80 449	

Charges à Payer

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/03/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 337
Dettes fiscales et sociales	159 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	311 024

Produits à Recevoir

A.N.E.P.

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/03/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	12 387
Personnel	
Organismes sociaux	
État	21 303
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	33 690

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société a lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	7 354		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	79 801		
Autres créances	24 327		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	158 585		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 032		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Tableau des filiales et participations

Nom de la filiale	pourcentage détention	capital	Capitaux propres (hors capital)	résultat 2017	Valeurs comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
AD HOC Services	100%	8 000	15 502	5 797	4	4
A BRM	60%	7 500	282 121	168 169	7 350	7 350

Nom de la filiale	Prêts et avances consentis aux filiales	Cautions et avals donnés par la société	chiffre d'affaires	dividendes encaissés
AD HOC serv		-	13 134	0
A BRM			1 145 204	60 000

ANEP

Société par Actions Simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : 4 bis, rue de Paris - 94470 BOISSY-SAINT-LEGER
316 015 148 R.C.S. CRÉTEIL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 MARS 2018

AFFECTATION DU RESULTAT / EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du président, approuve la proposition d'affectation du résultat du président et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017 de la façon suivante :

-
- Bénéfice de l'exercice de.....202 285 €
 - Augmenté du report à nouveau antérieur créditeur de27 061 €

Formant un résultat distribuable de229 346 €

A affecter :

- **En totalité au « report à nouveau », soit..... 229 346 €**
-

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que le montant des dividendes distribué au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Exercices	Dividendes distribués	Dividende éligible à la réfaction (CGI article 158-3-2°)
30 septembre 2016	250 000 €	néant
30 septembre 2015	300 000 €	néant
30 septembre 2014	525 000 €	néant

Cette décision est adoptée.

CERTIFIE CONFORME



EE MANAGEMENT
président

représentée par M. Etienne FATTAL

FRANCE AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE ANEP

4 BIS RUE DE PARIS

94470 BOISSY-SAINT-LEGER

SIRET : 316 015 148 00018

◇ ◇ ◇

COMPTES ANNUELS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

FRANCE AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Monsieur le représentant de l'Associé unique
de la Société par Actions Simplifiée ANEP
4 bis rue de Paris

94 470 BOISSY-SAINT-LEGER

*
* * *
*

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANEP relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*
* * *
*

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

*
* * *
*

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

*
* * *
*

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

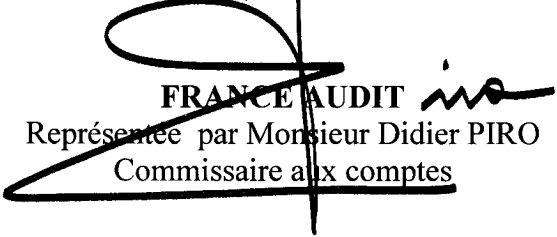
VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

*
* * *
*

Fait à Paris, le 13 mars 2018


FRANCE AUDIT
Représentée par Monsieur Didier PIRO
Commissaire aux comptes

Annexe faisant partie intégrante du rapport du commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.